



SCHWEIZERISCHER BUNDESRAT
CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE
CONSIGLIO FEDERALE SVIZZERO

Beschluss

Décision

Decisione

28 NOV. 1983

2070

Crédit de coopération technique de SFr. 6'772'000.-- pour
la phase 1983-1985 de l'appui suisse à la Faculté
d'Ingénieurs de l'Université de Dar es Salaam, Tanzanie

Vu la proposition du DFAE du 8 novembre 1983

Vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est

décidé

Un crédit de SFr. 6'722'000.-- est libéré pour la phase
1983-1985 de l'appui suisse à la Faculté d'Ingénieurs
de l'Université de Dar es Salaam, Tanzanie. Ce montant
sera imputé au Crédit de programme de SFr. 1650 millions
pour la coopération technique et l'aide financière en
faveur du pays en développement (AF du 8 décembre 1980).
Les dépenses découlant de cet engagement seront imputées
à la rubrique budgétaire 202.493.01.

Pour extrait conforme

Le Secrétaire :

Protokollauszug an:

ohne / mit Beilage

z. V.	z. K.	Dep.	Anz.	Akten
X		EDA	6	-
		EDI		
		EJPD		
		EMD		
	X	EFD	7	-
	X	EVD	5	-
		EVED		
		BK		
	X	EFK	2	-
	X	Fin. Del.	2	-





DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

AU CONSEIL FEDERAL

Distribuée

Berne, le 8 novembre 1983

Crédit de coopération technique de SFr. 6'772'000.-- pour la phase 83/85 de l'appui suisse à la Faculté d'Ingénieurs de l'Université de Dar es Salaam, Tanzanie

I

La présente proposition recommande la libération d'un crédit de coopération technique de SFr. 6'772'000.-- pour la phase 1983-1985 de l'appui suisse à la Faculté d'Ingénieurs de l'Université de Dar es Salaam, Tanzanie, et ceci à la charge du Crédit de programme de SFr. 1650 millions pour la coopération technique et l'aide financière en faveur des pays en développement (AF du 8 décembre 1980). Ce montant permettrait de financer la poursuite de l'appui suisse à l'Université de Dar es Salaam, appui qui remonte à 1974. Il consisterait notamment en la mise à disposition de personnel enseignant, de bourses et de stages pratiques, de matériel non disponible en Tanzanie ainsi que de consultants de l'EPFZ.

II

La Faculté d'Ingénieurs de l'Université de Dar es Salaam

La Faculté d'Ingénieurs se compose actuellement de quatre Départements : Génie Civil - Mécanique - Electricité - "Chemical + Process Engineering" (CPE). Elle dispense un enseignement de quatre ans permettant aux étudiants d'atteindre le niveau BSc*, sauf pour le CPE où il est prévu de former des étudiants au niveau du MSc*. Chacun des Départements accepte 40 à 60 nouveaux étudiants chaque année, ce qui, porte à environ 640 le nombre des étudiants inscrits.

* BSc = Bachelor of Science
MSc = Master of Science

Dans la mesure où le programme d'enseignement le permet, la Faculté procède à de nombreuses consultations pour l'extérieur (industries, entreprises publiques et privées) qui, outre les ressources qu'elles lui procurent, lui permettent de maintenir le contact avec la pratique et, partant, de mieux adapter les programmes d'enseignement.

La Faculté a aussi entrepris de développer le secteur de la recherche jusqu'alors laissé à l'initiative individuelle du corps enseignant. Ce secteur peut désormais bénéficier de l'appui de l'"Institute for Production Innovation" créé en 1980 avec un financement de la RFA. Cet Institut, bien qu'indépendant de l'Université, est situé dans la zone même de la Faculté avec laquelle il entretient des relations privilégiées.

Développement de la coopération suisse avec la Faculté

En 1974, la Suisse a signé le premier Accord portant sur la mise à disposition d'enseignants, l'octroi de bourses et le financement de matériel didactique en faveur du Département de Génie Civil.

Sur la base des bonnes expériences faites, en 1976, un soutien similaire au Département de Mécanique a été accordé et un nouvel accord a été signé.

Les résultats encourageants qui ont été obtenus au sein des deux départements nous ont conduits à répondre favorablement en 1978 à une demande du Gouvernement tanzanien relative à la création d'un nouveau Département "Chemical + Process Engineering" dont le but était de permettre la formation sur place d'ingénieurs tanzaniens capables de maîtriser les processus de transformation industrielle, notamment de la production agricole locale. Ici, la contribution de la Suisse a été plus importante puisque, en plus de l'appui en personnel et bourses, elle a financé la construction et l'installation des locaux et laboratoires pour tout ce qui concerne le "Process Engineering".

Notre appui à ces trois Départements s'est poursuivi jusqu'à ce jour et plus de 16'000'000 de Fr. ont été libérés au titre de notre appui à la Faculté (principalement au titre de salaires du personnel enseignant et frais d'établissement du laboratoire de "Process Engineering").

Cette contribution importante place la Suisse au deuxième rang des contributeurs, après la République fédérale d'Allemagne dont l'apport à ce jour s'élève à env. 60'000'000 DM.

Autres actions de la DDA dans le secteur de la formation

Parallèlement à son appui aux Départements de la Faculté d'Ingénieurs, la DDA contribue, depuis 1978, au développement du "Vocational Training Centre" de Dar es Salaam en installant de nouveaux "ateliers-écoles" et en mettant à disposition cinq enseignants pour la formation d'instructeurs en mécanique. Par ce projet qui concerne plus spécialement les ouvriers spécialisés, il est ainsi possible d'assurer un lien avec la formation professionnelle de base.

Aperçu sur les résultats atteints

Au cours des dernières années, des progrès importants sont à relever relativement à la tanzanisation; ainsi :

Au Département de Génie Civil (30 postes d'enseignants) où on ne comptait en 1981 que 18 Tanzaniens dont 4 étaient à l'étranger pour poursuivre leurs études, on en dénombre aujourd'hui 25 dont 14 continuent leurs études à l'étranger ou y effectuent des stages pratiques. On doit donc relever que les perspectives sont bonnes en ce qui concerne la relève des enseignants étrangers.

Au Département de Mécanique (29 postes d'enseignants), le développement sur ce plan est tout aussi prometteur : de 12 Tanzaniens (dont 6 à l'étranger) en 1981 on est passé à 23 (dont 9 sont à l'étranger) à ce jour.

Pour le Département de "Process Engineering", il est prématuré d'établir une comparaison, sa création remontant à 1979 seulement. Il faut cependant relever que la volonté de constituer un corps enseignant reposant sur les nationaux se manifeste de la même façon que pour les deux autres départements.

Les liens traditionnels de la Tanzanie avec le Royaume-Uni et les impératifs linguistiques qui ont conduit à préférer le monde anglo-saxon pour le perfectionnement de la quasi totalité du personnel enseignant tanzanien n'ont pas manqué d'influencer fortement la vocation de la Faculté. C'est ainsi que les qualifications académiques des enseignants tanzaniens étaient a priori seules considérées pour leur promotion. Le risque que cette tendance représentait (un enseignement théorique inadapté aux conditions du pays) a été à maintes reprises relevé par nos consultants et par les collaborateurs de la DDA.

A ce propos, des résultats sensibles ont été obtenus à ce jour :

- . Un groupe de travail a été institué au sein de la Faculté pour réactualiser la politique du personnel; un document présentant de nouveaux critères de promotion (équivalence entre expérience pratique et titres académiques) a été soumis à l'approbation de l'Université.
- . Plusieurs détenteurs d'un MSc qui auraient dû normalement poursuivre leur formation par un PhD* ont expressément demandé l'organisation d'un stage de pratique professionnel avec le soutien des départements.
- . L'intérêt des enseignants pour les problèmes concrets (visite de chantiers, d'industries, travaux de consultation) va en s'accroissant.

L'insistance montrée par la DDA à ce jour en cette matière n'a pas été vaine et il est dès lors proposé de soutenir les initiatives tanzaniennes d'organisation de stages professionnels dans des industries pour la formation du personnel enseignant.

Les trois Départements considérés disposent de salles de cours bien équipées et adaptées à l'enseignement ainsi que des laboratoires et ateliers nécessaires aux travaux pratique et expérimentaux. En raison des problèmes auxquels l'économie tanzanienne est confrontée, il est quasiment impossible au Gouvernement de libérer les devises nécessaires pour le remplacement et l'entretien des machines, outils, matériel dont la Faculté a besoin. L'aide extérieure sera nécessaire aussi longtemps que la situation ne sera pas améliorée. En ce qui concerne l'entretien courant des bâtiments et installations, de sérieuses lacunes sont à relever. L'affectation de quelques techniciens pourra améliorer la situation (travaux de réparation, formation sur les tas des techniciens tanzaniens).

D'une façon générale, le niveau atteint par la Faculté d'Ingénieurs - qui fête cette année son 10e anniversaire seulement - peut être considéré comme très satisfaisant si l'on se réfère au contexte tanzanien. Dès lors, la poursuite de la coopération internationale avec cette institution est justifiée non seulement au titre des engagements précédents, mais encore en raison des atouts qu'elle représente pour le futur du pays.

La continuité de l'appui de la DDA et de la RFA a permis à la Faculté d'atteindre un niveau d'enseignement de bonne qualité (entre le niveau d'un technicum et d'une EPF suisses) et adapté au contexte national. Par ailleurs, le taux de réussite, en dépit des exigences élevées, est très bon (env. 90 % des admissions), en raison de la sévérité de la sélection à l'immatri-culation.

* PhD = Doctor of Philosophy

Perspectives professionnelles pour les ingénieurs formés à Dar es Salaam

En dépit du ralentissement qui affecte le développement de l'industrie tanzanienne, les ingénieurs au niveau BSc. formés par la Faculté de Dar es Salaam (env. 120 par année pour les trois départements concernés) peuvent facilement être intégrés - et utilisés - dans l'économie nationale.

Le manque d'ingénieurs civils tant dans le secteur public (Ministères, Régions et Districts) que para-étatique ou privé est un facteur limitant important pour la réalisation et l'entretien des infrastructures (routes, irrigation, adduction en eau potable, etc.). Les diplômés du Département de Génie Civil disposent d'une formation qui permet leur intégration rapide dans la vie professionnelle.

L'insuffisance d'ingénieurs mécaniciens joue sans conteste un rôle important dans les lacunes - si souvent relevées - au niveau de l'entretien des machines et outils. Les ingénieurs issus du Département de Mécanique sont appelés à jouer un rôle déterminant en cette matière et leur formation les prépare bien à affronter les problèmes spécifiques de l'industrie tanzanienne.

Le "Process engineers" constituent un atout important pour la consolidation et le développement des industries de transformation, notamment pour ce qui concerne les produits agricoles et matériaux bruts importés (conserves, sucre, textile, pétrole). Ils sont appelés à contribuer à l'accroissement de la valeur ajoutée dans le pays et à soutenir l'effort de "self-reliance".

Buts et objectifs de la poursuite de l'appui suisse (1983-1985)

La présente proposition concerne la poursuite de l'appui suisse aux Départements de Génie Civil, de Mécanique et de "Chemical and Process Engineering". En règle générale, les objectifs restent les mêmes que par le passé; ils peuvent se résumer comme suit :

- . renforcer la qualité de l'enseignement par la mise à disposition de personnel expérimenté;
- . favoriser la tanzanisation du corps enseignant par l'octroi de bourses pour des études supérieures (MSc/PhD) et pour des affectations dans l'industrie (stages pratiques);
- . consolider l'entretien du matériel par la mise à disposition de personnel et de moyens financiers pour pallier au manque de devises.

D'une façon générale, l'appui proposé vise la consolidation de ce qui existe et met l'accent sur la responsabilisation des cadres tanzaniens de l'Université.

Contribution suisse

La contribution suisse pour les années académiques 1983/84 et 1984/85 porte sur la mise à disposition de 20 enseignants et techniciens de laboratoires, de professeurs visiteurs en mission de courte durée, la prise en charge de compléments de salaire pour six enseignants étrangers, l'octroi de bourses pour la formation à l'étranger d'une quinzaine de futures enseignants tanzaniens, la prise en charge de frais pour contacts scientifiques, le financement en devises de biens non disponibles en Tanzanie, ainsi que l'organisation et le financement de missions d'appui des trois professeurs de l'EPFZ consultants permanents de la Faculté.

A cette fin, le budget suivant est nécessaire :

- Frais de personnel	SFr. 4'672'000.--
- Bourses à l'étranger	990'000.--
- Matériel et équipement	790'000.--
- Fonctionnement	260'000.--
- Consultants permanents	60'000.--
	<hr/>
Total pour 1983-1985	SFr. 6'772'000.--
	<hr/>

Contribution tanzanienne

Outre le paiement du salaire local des coopérants (selon l'échelle des salaires de l'Université) et la mise à disposition de logements sur le campus, notre partenaire prend à sa charge le logement à l'hôtel des enseignants visiteurs. Par ailleurs, le Gouvernement alloue les crédits nécessaires au fonctionnement et à l'entretien de la Faculté.

Autres contributions

La RFA poursuit son appui à la Faculté (personnel, bourses, équipement et constructions) selon les mêmes modalités que par le passé. De son côté, la Grande-Bretagne maintient son programme de financement de support salarial aux enseignants britanniques désireux de collaborer à la Faculté. La Norvège a garanti la poursuite de son soutien au Département "Chemical and Process Engineers" principalement en ce qui concerne le volet "Chemical Engineering".

Remarque finale

L'action suisse au sein de la Faculté, a côté de celle d'autres contributeurs, a permis la mise en place d'une institution extrêmement précieuse pour la Tanzanie. Toutefois, le chemin est encore long jusqu'à ce que la Faculté atteigne la pleine maturité, l'autonomie en personnel et dispose des moyens financiers pour faire face à tous les frais d'entretien et de fonctionnement. Aussi, faut-il considérer que les engagements suisses précédents et actuels n'ont de sens que dans la mesure où ils se situent dans une perspective à long terme. Sans présumer de la forme que pourrait prendre notre coopération à l'avenir, nous devons prévoir que notre appui à la Faculté devrait se poursuivre certainement au-delà de 1990.

L'appui apporté à la Faculté d'Ingénieurs de Dar es Salaam constitue une importante contribution à l'effort de développement de la Tanzanie. En effet, la formation d'ingénieurs dans le pays permet notamment :

- que l'enseignement dispensé soit orienté en fonction des besoins spécifiques et des techniques les mieux appropriées;
- à la Tanzanie de prendre en main techniquement la maîtrise de son développement et de s'assurer une certaine indépendance dans le système international.

III

L'Office fédéral des Affaires économiques extérieures et l'Administration fédérale des finances ont été consultés à titre préalable et ont donné leur accord à la présente proposition.

DEPARTEMENT FEDERAL
 DES AFFAIRES ETRANGERES

Pierre Aubert

Crédit de coopération technique de SFr. 6'772'000.-- pour
la phase 1983-1985 de l'appui suisse à la Faculté
d'Ingénieurs de l'Université de Dar es Salaam, Tanzanie

Vu la proposition du DFAE du 8 novembre 1983

Vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est

décidé

de libérer un crédit de SFr. 6'772'000.-- pour la phase
1983-1985 de l'appui suisse à la Faculté d'Ingénieurs
de l'Université de Dar es Salaam, Tanzanie. Ce montant
sera imputé au Crédit de programme de SFr. 1650 millions
pour la coopération technique et l'aide financière en
faveur du pays en développement (AF du 8 décembre 1980).
Les dépenses découlant de cet engagement seront imputées
à la rubrique budgétaire 202.493.01.

Pour extrait conforme

Le Secrétaire :

z